

### Société d’Agriculture et d’Elevage du Charolais

**43, route de Mâcon**

**71120 CHAROLLES**

**07.84.21.11.44**

**contact@socagricharolles.fr**

**Le Festival du Bœuf Charolais, organisé par la Société d’Agriculture et d’Elevage du Charolais aura lieu**

**SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 décembre 2023**

**Au Parc des Expositions de CHAROLLES**

Ce concours réservé aux bovins de boucherie de qualité, de race charolaise, est ouvert à toutes les catégories

 (Labels et non labels).

ENGAGEMENTS DES ANIMAUX

**Inscriptions du 1er au 8 novembre sur le site www.charolais71.fr**

1. Le montant des engagements est de 50€ T. T. C. par bovin + cotisation de 80€ par élevage si non acquittée à ce jour, payable à réception de facture.
2. Comme l’année passée année, afin d’éviter tout stationnement gênant, la paille et le foin seront fournis par la Société d’Agriculture.
* .

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

**PAS DE PAIEMENT A L’INSCRIPTION**

* L’acquittement des engagements se fera à réception de la facture
* Pour valider vos engagements, vous devrez régler votre facture avant le 28/11/2023 par chèque ou par virement

PROGRAMME DU CONCOURS

|  |
| --- |
| **SAMEDI 2 DECEMBRE 2023** |
| Entrée des animaux au Parc des expositions | 5h00 à 10h30Pas d’entrée acceptée après cet horaire |
| Animaux déchargés et attachés à leurs emplacements | Avant 11h00A 11h, tous les éleveurs devront sortir du hall |
| Dernier contrôle par la commission | 11h00 |

|  |
| --- |
| **DIMANCHE 3 DECEMBRE 2023** |
| Opérations du jury  | 7h30 à 10h30 |
| Commercialisation des animaux  | 11h00 |
| Visite officielle | 11h00 |
| Sortie des animaux  | 19h30 |

REGLEMENT DU CONCOURS

* Pour un gain de temps, les éleveurs devront attacher et laver les animaux avant l’arrivée au hall.
* Les vaches nées avant le 1er décembre 2016 et les animaux notifiés en pension ne seront pas acceptés.
* Les animaux devront être titulaires du DAB ainsi que d’une carte verte en cours de validité, et au nom de l'exposant depuis plus de 4 mois.
* Le certificat sanitaire devra être présenté à l’entrée. Les animaux devront être conformes avec la réglementation sanitaire en vigueur.
* Les places étant limitées, la Société d’Agriculture se réserve le droit de refuser des engagements, ou de restreindre le nombre d’animaux, par exposant, en cas de surnombre. Priorité sera donnée aux exposants ayant déjà participé précédemment au Festival du Bœuf et à jour de cotisation.
* Le Festival du Bœuf n'est pas une foire. Nous comptons sur vous pour présenter des bovins de haute qualité bouchère.
* Une commission pourra visiter les animaux en ferme et refuser ceux qui seront de qualité inférieure.
* Un dernier contrôle de qualité se fera le samedi. La commission pourra refuser les animaux jugés «trop moyens» ou manquant de finition. Le cas échéant, les inscriptions ne seront pas remboursées.

PRESENTATION DES ANIMAUX

* Ne seront acceptés que les bovins de haute qualité bouchère
* Ils devront être présentés lavés, sinon ils seront refusés.
* Les cornes devront obligatoirement être épointées
* Rappels : les attaches par nœud coulant sont interdites.
* Ne seront autorisés que les licols, les chaînes ou les cordes avec nœud arrêté.
* **Les animaux devront être attachés** dans les catégories correspondant à leur date de naissance (du 1er décembre au 30 novembre). Les animaux classés dans les mauvaises catégories ne seront pas jugés.
* IMPORTANT : Les oreilles seront tondues pour faciliter la lecture des boucles.
* Il est interdit de talquer et de tagger les animaux.
* Les animaux restent sous la responsabilité de l'exposant durant toute la durée de la manifestation

OPERATIONS DU JURY

* Les opérations du Jury commenceront le dimanche à 7h30. Les allées devront être propres et libérées avant 7h30.
* Chaque éleveur s’engage à accepter les décisions des juges lors des opérations du jury.
* Pour le bon déroulement de la manifestation, toute attitude irrespectueuse sera sanctionnée.
* Des plaques et diplômes récompenseront les animaux primés.
* Trois « Prix Naisseur » seront accordés.

Cette année encore, nous comptons sur nos fidèles éleveurs, mais aussi sur les nouveaux, pour une présentation digne du berceau de la race.

De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour que cette manifestation soit festive et assure la promotion de notre viande de haute qualité***.***

 Le Président Le responsable du concours bovins

 David PIERRE Pierre-Emmanuel GUILLOUX